



Conseil économique et social

Distr. limitée
27 avril 2001
Français
Original: anglais

Reprise de la session d'organisation de 2001

3 et 4 mai 2001

Point 4 de l'ordre du jour

**Élections, présentation de candidatures
et confirmation de nominations**

Nomination de trois membres du Conseil d'administration de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme

Note du Secrétaire général

Additif

1. Le 19 mars 2001, le Secrétaire général a adressé à tous les États Membres une note verbale les informant que le Conseil économique et social devrait, à la reprise de sa session d'organisation pour 2001, nommer trois candidats appelés à siéger au Conseil d'administration de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme, lorsque le mandat de trois de ses membres viendrait à expiration le 30 juin 2001. Dans cette note, le Secrétaire général demandait aux gouvernements de présenter les noms et curriculum vitae de leurs candidats le 18 avril 2001 au plus tard.

2. Conformément aux dispositions du Statut de l'Institut, le Conseil d'administration se compose de 11 membres, désignés par les États et nommés par le Conseil économique et social, compte dûment tenu du principe d'une répartition géographique équitable. Les membres du Conseil siègent à titre individuel pour une durée de trois ans à compter de la date de leur nomination. Ils peuvent être reconduits dans leurs fonctions par le Conseil pour un second mandat. La composition actuelle du Conseil est indiquée à l'annexe I ci-dessous.

3. À la 13e séance plénière de sa session ordinaire de 1983, le Conseil économique et social a décidé, sur la proposition du Président, de maintenir l'équilibre géographique de facto du Conseil d'administration, sans préjuger des décisions qu'il pourrait vouloir prendre ultérieurement quant à la composition et la répartition des sièges de cet organe (voir E/1983/SR.13). En conséquence, il faudrait, pour maintenir l'équilibre géographique existant, nommer aux postes qui deviendront vacants un membre de chacun des trois groupes régionaux concernés.

4. Les candidates dont les noms figurent à l'annexe I ont été désignées par leurs gouvernements respectifs en réponse à la note verbale du Secrétaire général en date du 19 mars 2001. On trouvera leur notice biographique à l'annexe II.

Annexe I

Composition actuelle du Conseil d'administration de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme

Mme Esther M. Ashton (Bolivie)
1995-2001

Mme Ana Maria Braga da Cruz (Portugal)
1999-2002

Mme Antigoni Karali-Dimitriadi (Grèce)
2000-2003

Mme Boutheina Gribaa (Tunisie)
2000-2003

Mme Hanan El-Malki (République arabe syrienne)
1999-2002

Mme Jane N. Mulemwa (Ouganda)
1999-2002

Mme Norica Nicolai (Roumanie)
2000-2003

Mme Mamosebi Theresia Pholo (Lesotho)
1998-2001

Mme Tehmina Hussain (Bangladesh)
2000-2003

Mme Pauline Sukhai (Guyana)
2000-2003

Mme Cecilia Valcarcel Alcazar (Espagne)
1998-2001

Annexe II

Notice biographique des candidats aux sièges de membres du Conseil d'administration de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme

Juka Fatou Jabang (Gambie). Directrice générale du Management Development Institute (Institut pour le développement de la gestion) – une institution de recherche et de consultation en matière de formation professionnelle en cours d'emploi – établie par le Gouvernement gambien. A une vaste expérience de la fonction publique ayant occupé divers postes dans les Ministères ci-après : finances et commerce; emploi et communications; information et tourisme; et planification économique et développement industriel. A contribué à la formulation des politiques gouvernementales dans les domaines de la population et du commerce ainsi qu'à celle de la stratégie du développement industriel. A effectué des travaux de recherche sur les femmes à des postes de décision en Gambie et a mis au point un matériel de formation sur la violence sexiste.

Mamosebi Theresia Pholo (Lesotho). Directrice des services administratifs et conseillère juridique près de la Compagnie nationale du Lesotho d'alimentation en eau et d'assainissement. A auparavant exercé les fonctions de directrice générale de cette compagnie. A pris activement part depuis le début des années 80 aux affaires féminines. En tant que juriste de profession, est un des membres fondateurs de la Fédération internationale des femmes juristes qui s'efforce de promouvoir et de protéger les droits des femmes et des enfants au Lesotho. Est par ailleurs Secrétaire générale de l'ONG Lesotho Human Rights Alert Group, membre exécutif de l'ONG Women in Law and Development in Africa, et membre de l'ONG Women and Law in Southern Africa. Assure en outre la formation des instructeurs chargés de faire mieux comprendre dans la région d'Afrique australe les aspects juridiques des droits fondamentaux des femmes et de l'égalité entre les sexes. Outre ses fonctions de coordonnatrice au Lesotho du projet relatif aux droits de l'homme et à la démocratie en Afrique australe, a formulé et coordonné le programme en faveur de la démarginalisation politique des femmes au Lesotho. A représenté le Lesotho auprès des conférences internationales relatives aux droits de l'homme, en particulier aux droits fondamentaux des femmes. A présenté des communications à la Réunion sur l'élimination de la violence contre les femmes (La Haye, 1992), à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme (Vienne, 1993), à la Réunion régionale préparatoire de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (Sénégal, 1994), et à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (Beijing, 1995).

Cecilia Valcarcel Alcazar (Espagne). Conseillère auprès de l'Institut universitaire pour les femmes de l'Université autonome de Madrid. Membre du Conseil d'administration de la Fondation Gregorio Sanchez; membre du Comité d'organisation du projet « Sonrisas » du Groupe bénévole en faveur des personnes âgées; et membre du Comité d'organisation de la cinquième Conférence européenne sur la promotion de la santé et l'éducation en la matière. A pris part à de nombreux séminaires et conférences internationaux sur la santé des femmes; les femmes âgées; la traite des femmes; la mondialisation et la participation des femmes au développement; et les droits de l'homme. A effectué des travaux de recherche concernant l'appartenance sexuelle et la citoyenneté; les femmes âgées; les relations entre les

sexes et l'Islam; la mondialisation et les femmes; le rôle des femmes au sein de la famille; et l'emploi des femmes.

GloriaValerin Rodriguez (Costa Rica). Ministre des affaires féminines et Présidente générale de l'Institut national des femmes. Exerce actuellement les fonctions liées à son second mandat au poste de coordonnatrice générale du réseau d'entités gouvernementales et de mécanismes nationaux de promotion de la femme dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes. A par ailleurs exercé les fonctions de ministre adjoint de la justice et de directrice de l'Office de la propriété nationale. En tant que chef de la délégation costa-ricienne auprès de la Commission de la condition de la femme, a représenté son pays à la vingt-deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale sur la population et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale sur les femmes; à la quatrième Réunion ibéro-américaine des ministres des affaires féminines; et à la huitième Conférence régionale sur les femmes de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC). En tant que juriste de profession, a une vaste expérience des travaux et de la gestion des comités consultatifs auprès de l'Assemblée législative. Auteur de nombreuses publications sur des thèmes tels que les femmes et la législation et les femmes aux postes de décision.
